

Le V.I.E : solution de mobilité RH

23/05/19



1 923 entreprises utilisatrices

76 % de PME et ETI

• **Secteurs les plus utilisateurs**

- Finance et assurance
- Nouvelles technologies
- Industrie automobile
- Santé
- Services, formation, enseignement, RH
- Agroalimentaire
- Energies
- Transport, logistique
- BTP, construction, infrastructures
- Equipements industriels

130 PAYS



USA



Belgique



Allemagne



Royaume-Uni



Chine/Hong Kong



10 619 V.I.E
en poste

18+ mois
durée moyenne de mission

26 ans
âge moyen

12257 missions V.I.E entre janvier et avril 2019

QU'EST-CE LE V.I.E ?

Une solution RH clé en main qui permet d'envoyer un jeune talent en mission professionnelle à l'étranger pour une durée de 6 à 24 mois.



Quelles entreprises ?

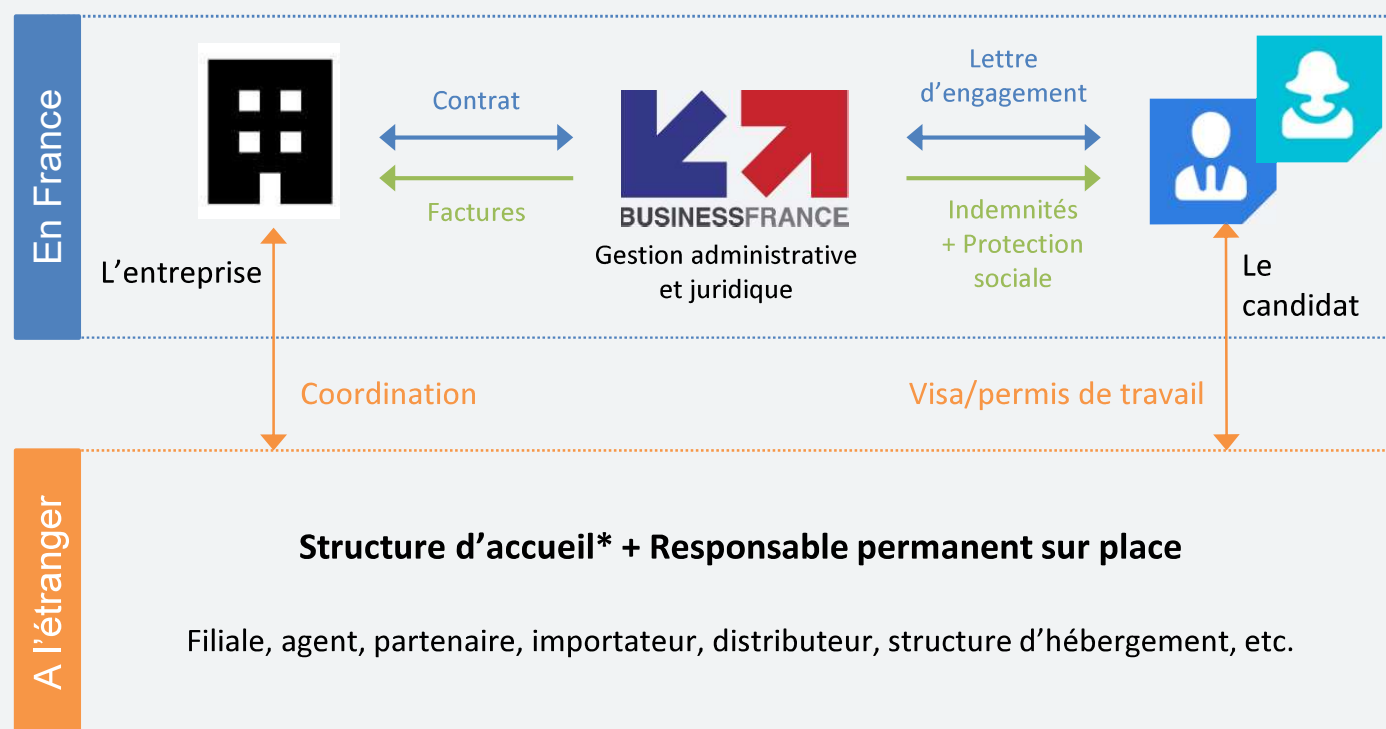
- **Entreprises de droit français** disposant d'une personnalité morale
- Ayant **6 mois** d'existence
- Souhaitant se **développer à l'international**

Quels jeunes talents ?

- **Nationalité :** français(e)s ou ressortissant(e)s de l'Espace économique européen
- **Age :** de 18 à 28 ans non révolus en début d'affectation, n'ayant encore jamais réalisé de V.I.E
- Casier judiciaire vierge

Quels types de missions ?

- Commerciale
- Technique (production, ingénierie, qualité, etc.)
- Fonctions support (finance, contrôle de gestion, RH, administration, informatique, Marketing, logistique, juridique, etc.)



*Dans le pays d'affectation, cette structure assure l'hébergement professionnel du V.I.E d'un point de vue logistique et sécuritaire, ainsi qu'un encadrement, à minima administratif, du V.I.E par la présence physique d'un responsable local au sein de la structure d'hébergement.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE L'ENTREPRISE

Chaque demande doit comprendre un certain nombre de documents dont :

Une présentation de l'entreprise

Dernière liasse fiscale et/ou comptes certifiés

Un organigramme simplifié nominatif

Le Kbis daté de - 3 mois de l'année en cours

Le **Kbis** est un document officiel attestant l'existence juridique d'une entreprise commerciale en France

- Les motifs de refus :

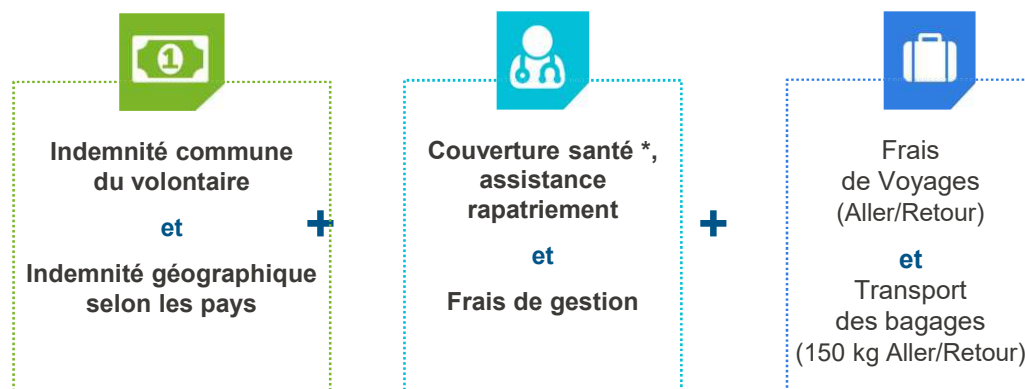
- Absence de personne morale française
- Manque de moyens financier et/ou encadrement
- Projet non conforme à la loi française d'appui à l'internationalisation

- Les retraits d'agréments :

Le détournement de la procédure par l'entreprise

Difficultés répétées avec les Volontaires

Défaut de paiement



Les dépenses opérationnelles : structure d'hébergement, frais de déplacement, visa, etc.

Exemple de coût facturé par Business France (HT)*

Base : CA < 50 M €, mission de 12 mois.
Ces coûts intègrent l'indemnité mensuelle et les frais de couverture sociale et frais de gestion:

Belgique :	24 450 €
Pays-Bas :	29 870 €
Inde (New Delhi) :	41 454 €
Etats-Unis (Los Angeles) :	45 000 €
Allemagne:.....	25 807 €
Chine (Hong Kong) **:	31 124 €
Espagne :	23 797 €
Canada :	25 796 €
Royaume-Uni (Londres) :	28 816 €
Italie :	26 925 €
Australie :	29 885 €
Arabie Saoudite **:	31 546 €

* Barème avril 2019 mis à jour chaque trimestre (hors dépenses opérationnelles).

** Pays à logement obligatoire : abattement de 20% automatique sur l'indemnité géographique

*Couverture sociale pour le jeune et ses ayants droit. Durée de mission validée pour la retraite et l'assurance vieillesse

► **Solutions Bpifrance** : Les dépenses liées au recours à un V.I.E sont éligibles au **prêt de développement export** et peuvent être intégrées dans une **assurance prospection**.

► **Aides régionales** : l'indemnité du V.I.E est éligible à PM'UP /TP'UP

► **Déductibilité des indemnités du résultat de l'entreprise** : possibilité de déduire les indemnités de V.I.E du résultat fiscal de l'entreprise française (si la structure d'accueil est une filiale).

Sous réserve d'acceptation du dossier par les organismes gestionnaires (Région et Bpifrance). Toute demande de subvention ou de prêt doit être sollicitée avant le démarrage d'une mission V.I.E.

ESTIMATION EMIRATS ARABES UNIS

Pays de destination : EMIRATS ARABES UNIS (DUBAI-EMIRATS)
 Ville d'arrivée : DUBAI
 Tranche Chiffre d'Affaires : < 50 M€
 Durée de la mission : 12 mois
 Logement pris en charge par l'entreprise : Oui

		Montant en Euros H.T (1)
Montant total de l'indemnité forfaitaire d'entretien (2) (Après déduction de l'abattement logement)	2269,31 € x 12	27231,72 €
Frais de gestion (fixés selon chiffre d'affaires) et protection sociale du V.I.E (tarif pouvant faire l'objet d'une remise en fonction du nombre de V.I.E en poste)	241,00 € x 12	2892,00 €
Le forfait bagage est pris en charge par l'entreprise (Remboursement au V.I.E par l'entreprise des frais de transport de bagages à hauteur de 150 kg par trajet, sur présentation de facture)		
Le titre de transport est pris en charge par l'entreprise		
TOTAL		30123,72 €

(1) Ces tarifs, réajustés périodiquement, sont donnés à titre indicatif.
 - Ils ne comprennent pas les dépenses opérationnelles liées à la mission.

(2) Cette indemnité (barème de Avril 2019) est composée :
 - d'un élément commun à tous les V.I.E de 723,99 € H.T.
 - et d'un élément lié au pays d'affectation EMIRATS ARABES UNIS (DUBAI-EMIRATS) soit 1545,32 € H.T. (Après déduction de l'abattement logement)

L'entreprise prenant en charge le logement du candidat bénéficie de l'abattement logement de 20% sur la partie variable de l'indemnité.

Le prix de votre mission est de 29665.32€ HT - V.I.E basé à Abu Dhabi

UN VIVIER DE CANDIDATS MOTIVÉS

➔ Le V.I.E est une opportunité de pré-recrutement qui permet d'attirer et de former des candidats à fort potentiel. Une plateforme dédiée aux candidats: www.civiweb.com



40 000 dans la Cvthèque

65%
des jeunes ont
entre 25 et 28 ans



85 %
des candidats
sont issus de formations
ingénieurs ou commerciales
(BAC + 5 et plus)



Avec une expérience à
l'international et maîtrisant
plusieurs langues

85% des jeunes parlent
couramment anglais
ou sont bilingues

4 Canaux de recrutement:

- **Recrutement interne** (stage, contrat d'apprentissage, CDD / suspension d'un CDI via le congés sans solde)
- **Dépôt d'une offre en ligne**
- Externalisation de tout ou partie du recrutement auprès de notre **service d'appui au recrutement**
- Forums de **recrutement** dédiés aux profils rares (candidats germanophones, développeurs informatique...)

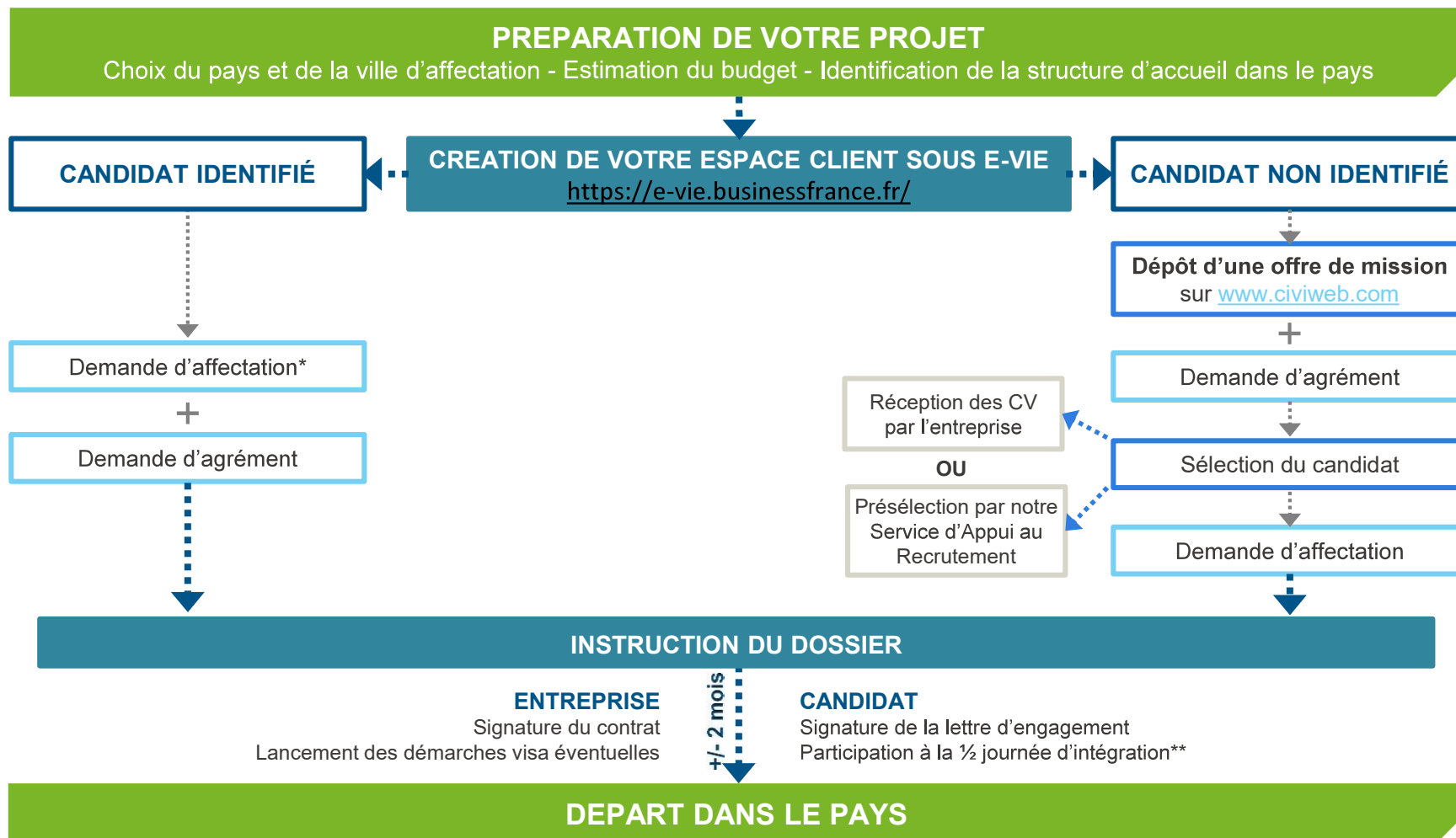
UNE FORMULE FLEXIBLE

- La gestion administrative, juridique et sociale est **déléguée à Business France**. Votre entreprise se concentre sur la mission opérationnelle et elle est exonérée de tout lien contractuel direct avec le volontaire
- **Durée modulable de 6 à 24 mois**, renouvelable une fois dans la limite de 24 mois et validée pour la retraite et l'assurance vieillesse
- **2,5 jours ouvrés de congés** par mois de mission effectuée + **4 jours sur les jours fériés** du pays

Mobilité du V.I.E

- **Temps hors du pays de mission:** 10 jours par mois ou 20 jours cumulés sur 2 mois
- **Option V.I.E régional** (étendu à 8 pays)
- **Temps de séjour en France :** jusqu'à 165 jours par année de mission (formation, missions professionnelles, congés etc.)

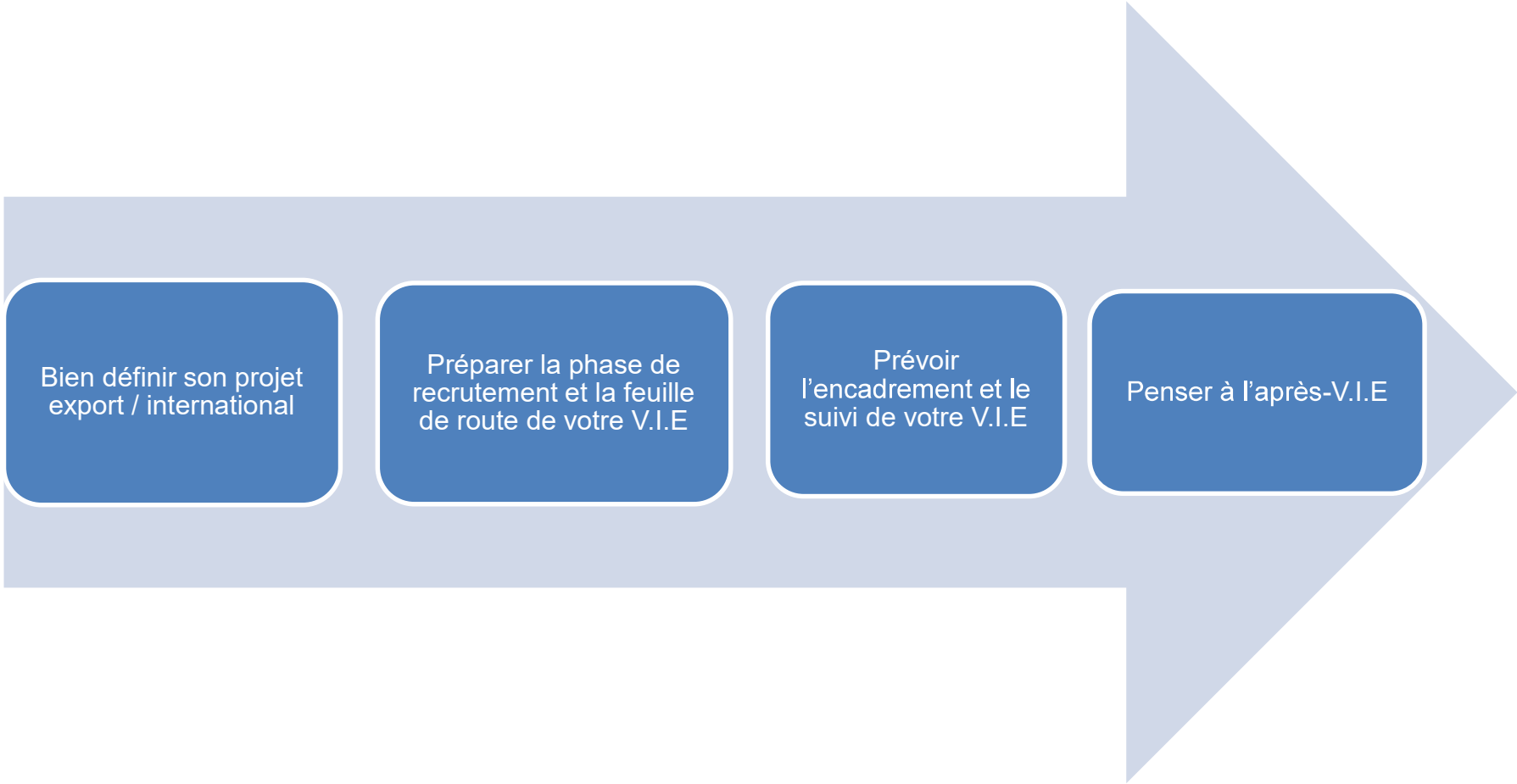
MISE EN PLACE D'UNE MISSION V.I.E



*Cf Annexe N°1

**Cf Annexe N°2

LES CLEFS DE LA REUSSITE



Bien définir son projet
export / international

Préparer la phase de
recrutement et la feuille
de route de votre V.I.E

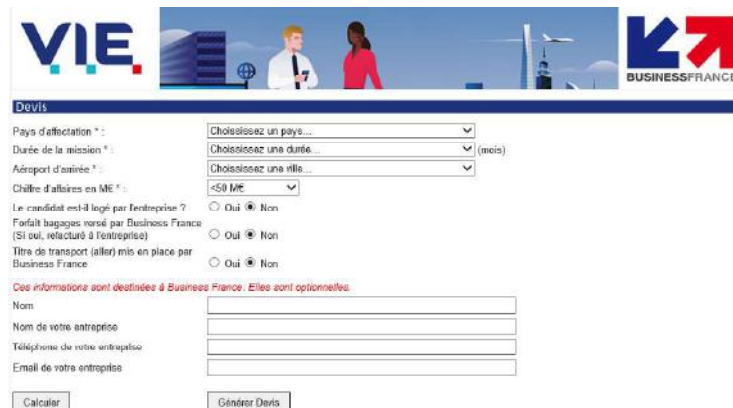
Prévoir
l'encadrement et le
suivi de votre V.I.E

Penser à l'après-V.I.E

PORTAIL D'INFORMATIONS POUR LES ENTREPRISES

<https://www.businessfrance.fr/vie-home>

- [Estimation budgétaire V.I.E / pays / catégorie d'entreprises](#)
- [Conseil sur le recrutement de candidats](#)
- [Conseil sur l'hébergement et l'encadrement du V.I.E](#)

Deviz

Pays d'affectation *:

Durée de la mission *: (mois)

Aéroport d'arrivée *:

Nombre d'allocataires en ME *:

Le candidat est-il logé par l'entreprise ? ☐ Oui ☒ Non

Forfait bagages versé par Business France (Si oui, réaffecté à l'entreprise) ☐ Oui ☒ Non

Titre de transport (aller) mis en place par Business France ☐ Oui ☒ Non

Ces informations sont destinées à Business France. Elles sont optionnelles.

Nom:

Nom de votre entreprise:

Téléphone de votre entreprise:

Email de votre entreprise:

PORTAIL D'INFORMATIONS POUR LES CANDIDATS (CIVIWEB)

Sécurisé | <https://www.civiweb.com/FR/index.aspx>

FR | EN




POUR DÉCOUVRIR LE MONDE

S'IDENTIFIER

Identifiant Mot de passe **Connexion** [Mot de passe oublié ?](#)

S'INSCRIRE

ACCUEIL **LE V.I.** **LES OFFRES** **ESPACE CONSEIL** **ESPACE PRO**

DERNIÈRES OFFRES

ASSISTANT GESTION DE SITUATIO... GABON 24 mois	ENGINEER ASSET MANAGEMENT & T... ETATS-UNIS 18 mois	NOISE, VIBRATION & HARSHNESS ... CHINE 12 mois	DATA ANALYST HF CHINE 12 mois	CHEF DE PROJET SMQ HF BRESIL 24 mois
---	--	---	----------------------------------	---

TROUVER UNE MISSION

Zone géographique

Domaines de compétences

Mots-clés

Lancer la recherche

Recherche avancée

Toutes les offres

[Aide à la recherche](#)

FOIRE AUX QUESTIONS

Choisir un thème

Toute la FAQ

[Première visite ?](#)

Vous êtes ici : Accueil

ACTUALITÉS [Toute l'actualité](#)

BARÈMES

Barèmes V.I.E & V.I.A en vigueur

Les barèmes d'indemnités accessibles en téléchargement

LES RECRUTEURS SE PRÉSENTENT [Tous les recruteurs](#)





TAUX D'IMPACT : SOLUTION GAGNANT-GAGNANT

75% des PME/ETI

ayant envoyé un V.I.E pour
une mission commerciale
développent leur chiffre d'affaires sur la zone cible

Source : IPSOS 2018

APRÈS LE V.I.E, UN ACCÈS DIRECT À L'EMPLOI



92% des participants ont été recrutés
directement après leur V.I.E



ANNEXES

Annexe 1 : La demande d'affectation

Informations candidat:

- ✓ Numéro d'identifiant défense
- ✓ Nom, prénom et coordonnées du candidat
- ✓ Pays, date et lieu de naissance, nationalité(s)
- ✓ Adresse permanente du candidat (ou seront adressés les courriers de Business France)
- ✓ Téléphone et email du candidat

Informations mission :

- ✓ Objectif de la demande de VIE en terme de développement international pour l'entreprise
- ✓ Objet de la mission confiée au VIE (cet élément sera repris pour le contrat)
- ✓ Fonction du VIE
- ✓ Spécialité(s)
- ✓ Pour ce poste, avez-vous diffusé une offre sur Civiweb? (si oui, précisez la référence)
- ✓ Risques nucléaires? (oui/non)
- ✓ Pays d'affectation
- ✓ Structure d'accueil (nom, adresse, coordonnées complètes)
- ✓ Nombre de salariés originaires du pays (dont francophones)
- ✓ Nombre de salariés français (dont cadres français)
- ✓ Domaine d'activité
- ✓ Lien entre la structure d'accueil et votre entreprise
- ✓ Ville de l'aéroport d'arrivée
- ✓ Mois de démarrage du contrat souhaité (toujours le 1er jour du mois)
- ✓ Date de départ prévisionnelle dans le pays d'affectation sous statut V.I.E
- ✓ *Sur place à titre exceptionnel (si le candidat est déjà dans le pays depuis plus de deux mois)*
- ✓ *Motif de la présence sur place*
- ✓ Durée initiale du contrat
- ✓ Mode de transport (voiture, train, avion?)

Contact « Visa »: contact au sein de votre entreprise française qui sera notre interlocuteur sur le sujet

Annexe 2 : Calendrier des journées d'intégration

Calendrier des journées d'intégration 2019					De 13h à 18h
LIEU :	Business France <u>AMPHI Pierre Letocart</u> 77 Bd St Jacques - 75014 Paris Denfert Rochereau (RER B Métro 6) - St Jacques (Métro 6)				
Affectation	Hors Europe	Europe	Groupe 1 (visa)	Groupe 2	Groupe 3
Janvier			Mercredi 2 Janvier	Jeudi 3 Janvier	Vendredi 4 Janvier
Février	Mercredi 30 Janvier	Jeudi 31 Janvier			
Mars	Mercredi 27 Février	Jeudi 28 Février			
Avril	Jeudi 28 Mars	Vendredi 29 Mars			
Mai	Lundi 29 Avril	Mardi 30 Avril			
Juin	Mardi 28 Mai	Mercredi 29 Mai			
Juillet	Jeudi 27 juin	Vendredi 28 Juin			
Août	Mardi 30 Juillet	Mercredi 31 Juillet			
Septembre			Mercredi 28 Août	Jeudi 29 Août	Vendredi 30 Août
Octobre			Mercredi 25 Septembre	Jeudi 26 Septembre	Vendredi 27 Septembre
Novembre	Mercredi 30 Octobre	Jeudi 31 Octobre			
Décembre	Jeudi 28 Novembre	Vendredi 29 Novembre			

Annexe 3 : Echancier des règlement des Factures (1/2)

ECHEANCIER DES REGLEMENTS DES FACTURES VIE

Catégorie 1 – CA < 50M€

Le présent document et tous les éléments qui le composent sont fournis aux entreprises clientes du V.I.E. à titre purement informatif. Il ne s'agit en aucun cas d'un engagement ferme de BUSINESS FRANCE, notamment concernant les montants, les dates et les modalités de facturation, susceptibles de changement.

Factures	Date d'émission	Composition
Dépôt de garantie ^{(1) (2)}	Avant le démarrage de la mission. Cette facture est transmise par courriel avec le contrat à l'attention du contact contractant désigné par vos soins sur votre espace client.	Montant forfaitaire de 4 200 € ou 3 000 € si vous optez pour le prélèvement automatique ⁽¹⁾
Première facture mensuelle	Le 30 du mois	• 1 mois d'indemnités • les frais de gestion et de protection sociale (FGPS) ⁽³⁾ • 1 mois d'indemnités d'avance ⁽⁵⁾ <i>Selon la demande de l'entreprise ⁽⁴⁾ :</i> • forfait bagages aller • le coût réel du titre de transport aller
Factures mensuelles du 2 ^{ème} au 6 ^{ème} mois	Le 30 du mois	• 1 mois d'indemnités -20 % ⁽⁵⁾ • les frais de gestion et de protection sociale
Factures mensuelles suivantes	Le 30 du mois	• 1 mois d'indemnités • les frais de gestion et de protection sociale
Avant-dernière facture	Le 30 du mois	• 1 mois d'indemnités • les frais de gestion et de protection sociale <i>Selon la demande de l'entreprise ⁽⁴⁾ :</i> • forfait bagages retour
Dernière facture mensuelle	Le 30 du mois	• 1 mois d'indemnités • les frais de gestion et de protection sociale

⁽¹⁾ Le mode de paiement par prélèvement automatique concerne uniquement les factures mensuelles, la facture de dépôt de garantie devra être réglée par chèque ou par virement.

⁽²⁾ Si, à la date de cessation de la mission, pour quelque cause que ce soit, l'Organisme d'Accueil Français n'est plus redevable d'aucune somme à l'égard de BUSINESS FRANCE, celle-ci sera tenue de rembourser à l'Organisme d'Accueil Français une somme équivalente au montant du Dépôt de Garantie dans un délai de 2 mois et 20 jours à la date de fin du contrat.

⁽³⁾ Les frais de gestion et de protection sociale sont variables selon barème fixé par Business France, en fonction du CA de l'Organisme d'Accueil Français et du nombre de V.I.E en poste.
Toute modification des frais de gestion et/ou de protection sociale dus par l'Organisme d'Accueil Français sera applicable immédiatement pour chacun des V.I.E en poste de l'Organisme d'Accueil Français concerné.

⁽⁴⁾ Le volontaire a droit à la prise en charge par l'entreprise du voyage aller en début de mission et retour en fin de mission et du transport de ses bagages aller et retour à concurrence de 150 kg d'effets personnels entre son domicile et son lieu d'affectation. A la demande de l'entreprise, BUSINESS FRANCE peut assurer la commande du titre de transport aller et le versement du forfait pour le transport des bagages, qui seront facturés ensuite à l'entreprise.

⁽⁵⁾ Un mois d'indemnités d'avance est versé au volontaire et facturé à l'entreprise. Cette avance est ensuite déduite des cinq factures suivantes à parts égales.
Le versement de cette avance sur indemnités est une disposition imposée par l'article 8 de la loi n°2000-242 du 14 mars 2000 instituant le Volontariat Civil ainsi que dans ses textes d'application, notamment le décret n° 2002-183 du 13 février 2002.
Cette avance sur indemnités n'est pas versée à la demande écrite du volontaire.